

Bourgogne-Franche-Comté, Doubs  
Les Premiers Sapins

## baies 3 et 4

### Références du dossier

Numéro de dossier : IM25005680  
Date de l'enquête initiale : 1981  
Date(s) de rédaction : 1981  
Cadre de l'étude : recensement du vitrail  
Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : verrière

### Compléments de localisation

Emplacement dans l'édifice : église paroissiale des saints Pierre et Paul

### Historique

Les vitraux ont été réalisés en 1925 par Berthoz et Pretot, peintres-verriers à Besançon (Doubs) comme l'indique l'inscription sur la baie 4.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle

Dates : 1925 (porte la date)

Auteur(s) de l'oeuvre : G. Pretot (peintre-verrier, attribution par source), Berthoz (peintre-verrier, attribution par source)

### Description

Baies en plein cintre.

Grisaille ornée d'un médaillon polybé.

### Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : vitrail

Éléments structurels, forme, fonctionnement : , en plein cintre

Matériaux : grisaille

Mesures : h : 3,2 m (environ) la : 1,1 m (environ)

Hauteur = 3,2 m - Largeur = 1,1 m

Représentations :

sainte Thérèse

soldat

palme

Baie 3 : Apparition de Jésus à sainte Thérèse

Baie 4 : vitrail patriotique, soldat recevant la palme des martyrs

Inscriptions & marques : date (sur l'œuvre), inscription concernant l'auteur (sur l'œuvre)

Précisions et transcriptions :

Inscription de la baie 4 : BERTHOZ ET PRETOT 1925

### État de conservation

bon état

### Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

### Illustrations



Eglise paroissiale Saint-  
Pierre-et-Saint-Paul.

Phot. Jérôme Mongreville

IVR43\_20082500692NUC2A

Auteur(s) du dossier : Laurence de Finance

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Eglise paroissiale Saint-Pierre-et-Saint-Paul.

IVR43\_20082500692NUC2A

Auteur de l'illustration : Jérôme Mongreville

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation